

Le 25.06.09 – L'Impartial

Référendum annoncé

La révision de l'assurance chômage sera combattue

Révision de la loi sur l'assurance chômage: l'Association pour la défense des chômeurs de La Chaux-de-Fonds persiste et signe. Après avoir déjà obtenu gain de cause sur le plan national en 1997, elle se dit prête à recommencer.

Jérémie Bertarionne

Le projet de révision de la loi fédérale sur l'assurance chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (laci) ne fait pas que des heureux. L'Association pour la défense des chômeurs (ADC) de La Chaux-de-Fonds avait déjà fait échouer une révision de cette loi en 1997.

Le nouveau projet de révision ne convainc pas l'ADC qui s'insurge et proteste contre ce qu'elle appelle le «démantèlement de la loi». Le Conseil des Etats a accepté cette révision au début de ce mois. Le Conseil national se décidera cet automne.

«Avec cette révision, on va faire repartir les gens de zéro», explique Virginie Rochat, membre de l'ADC. «On fait des économies au mauvais endroit. L'augmentation de la durée de cotisation et du délai de carence va augmenter les effectifs de l'aide sociale, les jeunes diplômés devront attendre 260 jours avant de pouvoir prétendre au chômage, et l'accès à des formations et cours de remise à niveau disparaîtront. Non, telle qu'elle est présentée, cette révision ne doit pas passer.»

Pour l'empêcher, l'ADC dispose de deux moyens: faire entendre au Conseil national «la gravité d'une telle révision» ou, le cas échéant, lancer un référendum. Toutefois, elle espère ne pas en arriver à une telle extrémité. Via une motion populaire cantonale, l'ADC a fait part de ses inquiétudes. Elle a été entendue (voir encadré). Elle va en outre constituer un comité référendaire. «Il s'agit de nous faire entendre à Berne», souligne Fabio Bestazzoni, vice-président de l'ADC. «Nous ne tenons pas spécialement à lancer un référendum, mais si le National accepte cette révision, nous n'hésiterons pas.» L'ADC espère que d'autres syndicats et groupements se joindront à elle lors de la constitution de son comité, le 14 août.

L'ADC de La Chaux-de-Fonds, en 1997, avait combattu la précédente révision de cette même loi. Elle avait lancé un référendum et récolté plus de 50 000 signatures, obtenant ensuite gain de cause puisque la population suisse l'avait ensuite suivie. «Cette fois, nous nous y prenons bien à l'avance. Si référendum il doit y avoir, ce ne sera pas un problème», conclut Virginie Rochat. /JEB

EXPULSIONS
Eveline Widmer-Schlumpf veut serrer la vis aux délinquants étrangers pour contrer l'UDC. >>> PAGE 23

Via ferrata en question
Les amis de la nature craignent pour un développement «insupportable» des via ferrata. Au cas où que course, le question fait office de point d'entrée.

L'Impartial arc PRESSE

Jeudi 25 juin 2009 • www.arcinfo.ch • N° 40233 • CHF 2.50 / € 1.60

UNESCO
Obscur bâti horloger



Dans les rues de La Chaux-de-Fonds, la population considère l'architecture traditionnelle de la région à l'étranger. Réviser la loi le rendrait un défi plus complexe de quoi il revient. >>> PAGE 7

LA CHAUX-DE-FONDS
La nouvelle école du TPR est plus ouverte



Avec Catherine Bouchard, Anne-Lise Pignatelli et Antoine TPR, nous sommes allés à la rencontre de la nouvelle école du TPR. Elle est plus ouverte et plus accueillante. >>> PAGE 7

GRIPPE PORCINE
Un premier cas dans le canton de Neuchâtel



Un Neuchâtelois de 28 ans a contracté le grippe A/H1N1 lors d'un séjour aux États-Unis. Son état de santé est bon. Les autorités sanitaires ont recommandé de rester à l'écart de la personne. >>> PAGE 9

TENNIS
Roger Federer expéditif à Wimbledon



Roger Federer a pu se concentrer sur son jeu pendant le tournoi de Wimbledon. La Suisse a remporté le tournoi. >>> PAGE 11

JURA BERNIS
Nouvelle Miss en novembre



La Miss Jura Bernis sera élue en novembre. Elle sera la représentante de la région à l'échelle nationale. >>> PAGE 11

L'ADC se prépare déjà au référendum



SOCIAL L'Association pour la défense des chômeurs de La Chaux-de-Fonds combat le projet de révision de la loi sur l'assurance chômage. Au besoin, elle se dit prête à lancer un référendum. Une expérience déjà vécue avec succès. >>> PAGE 3

Un camp très détonant



SNOWBOARD
Le destin de la halle de gymnastique se joue mardi devant les citoyens >>> PAGE 3

Offre d'été

La Saison de l'été est lancée. Des offres d'été sont disponibles. >>> PAGE 3

Double soutien politique

Dans sa démarche, l'Association pour la défense des chômeurs (ADC) de La Chaux-de-Fonds bénéficie du soutien des autorités politiques cantonales. Hier matin, le Grand Conseil, avec l'appui du Conseil d'Etat, a accepté sans opposition la motion populaire déposée par l'ADC. Une motion qui demandait aux députés de «se positionner concrètement face au démantèlement prévu par la révision de la loi sur l'assurance chômage en la rejetant fermement».

«Cette question concerne des milliers de familles dans notre canton», a déclaré Marianne Ebel (popvertssol). «La loi doit certes être révisée, mais le Conseil d'Etat est conscient des effets douloureux que provoquerait la révision prévue», a déclaré



quant à lui Frédéric Hainard, chef du Département de l'économie. /pho

chômage L'Association pour la défense des chômeurs de La Chaux-de-Fonds anticipe et fera tout pour contrer le projet de révision de la loi. (photo keystone)

«On fait des économies au mauvais endroit. L'augmentation de la durée de cotisation et du délai de carence va augmenter les effectifs de l'aide sociale»

Virginie Rochat